

REGLEMENT PARTICULIER

ORGANISATEUR :

Moto Club Lyon – 16 allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

N° FFM :

Président : Guy BONGIOVANNI

EPREUVE :

Manifestation indoor type Supercross qui se déroulera conformément au Code Sportif de la FFM et au présent règlement particulier.

Cette course est régie par le règlement général motocross.

LIEU & DATE :

Parc des expositions EUREXPO à Lyon (69), les 08, 09 & 10 mars 2024.

PILOTES ADMIS :

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence annuelle FFM 2024 ou licence FFM "1 manifestation".

IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM «Une manifestation 2024»

vous devez :

Accéder au formulaire sur le site Internet www.ffmoto.org, le remplir et payer en ligne,

ATTENTION : Aucune licence ne pourra être ni payée ni délivrée sur place

CLASSES ET MACHINES ADMISES :

Nombre de pilote limité à 23 par catégorie.

Machine tout terrain "solo" à partir de 125cc toutes marques, les machines "enduro" devront être dépourvues de béquille.

CATEGORIE ELEC

MACHINE : Moto électrique toute puissance

PILOTE : Tout âge

LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

Uniquement Samedi

CATEGORIE A

MACHINE : Moto 125cc 2 temps

PILOTE : Junior de 13 à 18 ans

LICENCE : Licence NJ3C, NCO ou Licence 1 manifestation

CATEGORIE B

MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps

PILOTE : Moins de 25 ans

LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

CATEGORIE C

MACHINE : Moto 125cc 2 temps

PILOTE : plus de 18 ans

LICENCE : NCO ou Licence 1 manifestation

CATEGORIE D

MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps

PILOTE : plus de 25 ans

LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

CATEGORIE E

MACHINE : Moto 250cc 2 temps, 450cc 4 temps

PILOTE : moins de 30 ans

LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

CATEGORIE F

MACHINE : Moto 250cc 2 temps, 450cc 4 temps

PILOTE : plus de 30 ans

<u>CATEGORIE H</u>	LICENCE :	Licence NCO ou Licence 1 manifestation
	MACHINE :	Moto toutes cylindrées
	PILOTE :	Tout âge
	LICENCE :	Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE I</u>	MACHINE :	Moto toutes cylindrées
	PILOTE :	Vétérans + de 38 ans
	LICENCE :	Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE J</u>	MACHINE :	Moto modèle Vintage avant 1999
	PILOTE :	Tout âge
	LICENCE :	Licence NCO ou Licence 1 manifestation

Uniquement Dimanche

CONTRÔLE TECHNIQUE :

Tous les participants devront présenter au contrôleur technique leurs machines et leurs équipements (protections dorsales aux normes en vigueur et casques). La plaque à Numéro fournie lors du contrôle administratif devra être apposée sur le devant de la machine avant le passage au contrôle administratif.

ENGAGEMENT :

Uniquement sur internet sur le site de www.jlfo-events.com avec :
paiement par CB au prix de 135,00 € pour **la formule vendredi journée** (6 roulages de 10h30 à 16h00 Cat B, D, E, F uniquement), 135,00 € TTC pour **la Formule vendredi soir et le samedi journée** – (6 roulages) et 123,00 € pour **la Formule samedi soir et le dimanche journée** –(5 roulages) pour les catégories de A à J.

Les frais d'inscriptions donnent droit à 4 PASS permanents pour le Salon du 2 roues de Lyon (d'une valeur totale de 160,00 €) + 1 PASS véhicule paddock par pilote, d'une valeur de 20,00 € par jour. Les frais d'inscription comprennent les frais de gestion du dossier d'un montant de 20,00 € non remboursable.

Le solde peut-être remboursé :

- Par simple demande reçue par email à jlfo@wanadoo.fr avant le 01 février 2024
- Sur certificat médical reçu par email à jlfo@wanadoo.fr du 01 février au 24 février inclus

Aucun remboursement possible après cette date.

CLASSEMENT :

Le classement s'effectuera par catégorie.

1er : 1 point 2me : 2 points 3me : 3 points 4me : 4 points...

HORAIRES :

Les pilotes engagés en catégorie de A à I effectueront 2 séances d'essai et 4 manches le samedi et 2 séances d'essai et 3 manches le dimanche, les pilotes Vintage catégorie J effectueront 2 séances d'essai et 3 manches le dimanche.

Voir feuille d'horaires jointe.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de modifier les horaires et la durée des manches.

RECLAMATIONS :

Par écrit auprès du Directeur de course, accompagné d'un droit d'enregistrement.